



**DELIBERATION N° 23/161 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE
APPROUVANT LE PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU
25 OCTOBRE 2023**

**CHÌ APPROVA U PRUCESU VERBALE DI A CUMMISSIONE PERMANENTE DI
U 25 D'UTTOBRE DI U 2023**

REUNION DU 29 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt neuf novembre, la Commission Permanente, convoquée le 21 novembre 2023, s'est réunie sous la présidence de Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean BIANCUCCI à Mme Nadine NIVAGGIONI
Mme Valérie BOZZI à Mme Christelle COMBETTE
M. Xavier LACOMBE à M. Jean-Martin MONDOLONI
M. Saveriu LUCIANI à Mme Julia TIBERI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Hyacinthe VANNI

ETAIT ABSENT : M.

Paul-Félix BENEDETTI

LA COMMISSION PERMANENTE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n° 22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse,

SUR rapport de la Présidente de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

Ont voté POUR (14) : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI.

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le procès-verbal de la Commission Permanente du 25 octobre 2023, tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 29 novembre 2023

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 29 NOVEMBRE 2023

**RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**APPRUVAZIONE DI U PRUCESU VERBALE DI A
CUMMISSIONE PERMANENTE DI U 25 D'UTTOBRE DI U
2023**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU 25 OCTOBRE 2023**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

L'**ordonnance** n° 2021-1310 du **7 octobre 2021** portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les **collectivités territoriales** et leurs groupements prévoit que le procès-verbal de chaque séance délibérante est arrêté au commencement de la séance suivante.

En application de ces dispositions, il convient d'adopter, lors de la Commission Permanente du 29 novembre, le procès-verbal de la séance précédente, joint au présent rapport.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE**REUNION DU 25 OCTOBRE 2023**

Le 25 octobre 2023, à 15 heures 20, les membres de **la Commission Permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

Cette réunion se tient sous son format délibérant et en mode mixte.

La Présidente de l'Assemblée de Corse procède à l'appel nominal.

Sont présents :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse,

Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,

Mme et MM. Jean BIANCUCCI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS et Romain COLONNA.

Sont présents en teams :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI et Jean-Martin MONDOLONI.

Sont absents et représentés :

M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse, par M. Romain COLONNA,

**Mme Valérie BOZZI par M. Xavier LACOMBE,
M. Jean-Martin MONDOLONI par Mme Christelle COMBETTE,
Mme Julia TIBERI par M. Saveriu LUCIANI.**

Est absent :**M. Paul-Félix BENEDETTI.**

La Présidente de l'Assemblée de Corse constate que le quorum est atteint et elle ouvre la séance.

Assistent également à la réunion :

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive, en charge du social et de la santé,

Mme Antonia LUCIANI, Conseillère exécutive, en charge de la culture, du patrimoine, de l'éducation et de la formation (en teams),

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Aménagement Durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse.

**RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE****RAPPORT 279**

Raportu n° 279 : Approvazione di u prucessu verbale di a Commissione Permanente di u 4 d'ottobre di u 2023.

Rapport n° 279 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 4 octobre 2023.

La Présidente MAUPERTUIS présente le procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2023 et demande **aux Commissaires** de lui faire part d'éventuelles remarques sur le contenu de ce document.

Les intéressés n'ayant formulé aucune observation, elle met le présent compte-rendu aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Le procès-verbal du 4 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier

LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 275

**Raportu n° 275 : Sbaraglii maffiosi : Ristituzione di l'attelli.
Rapport n° 275 : Dérives mafieuses : Restitution des ateliers.**

La Présidente de l'Assemblée de Corse, après avoir remercié les responsables des cinq ateliers, les personnels **du secrétariat général de l'Assemblée de Corse et du secrétariat général du Conseil exécutif de Corse** pour leur implication, présente le rapport tout en soulignant qu'il s'agit d'un travail de qualité assorti de débats de haute tenue.

M. BENEDETTI pénètre dans l'hémicycle.

M. PAOLINI s'associe aux remerciements formulés par **la Présidente MAUPERTUIS**. Il qualifie ce travail de conséquent et n'ayant pas d'équivalent en France. Il est précieux pour les propositions qu'il contient. **Le Conseil exécutif** rendu destinataire va proposer des mesures opérationnelles dans les meilleurs délais. Un rapport sera établi et une séance dédiée se tiendra très prochainement.

M. COLONNA remercie également toutes celles et tous ceux qui se sont investis. **L'Assemblée de Corse** a fait un remarquable travail et elle a montré ses capacités parlementaires. Il souligne que le résultat n'était pas acquis.

La Présidente de l'Assemblée de Corse remercie les deux cabinets, celui de l'exécutif et celui du délibérant.

Est absente : Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

La Commission Permanente prend acte de ce rapport.

RAPPORT 281

Raportu n° 281 : Mandatu spiciali attribuitu à a Signora Presidente di l'Assemblea di Corsica.

Rapport n° 281 : Mandat spécial accordé à Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse.

La Présidente MAUPERTUIS se déporte s'agissant de ce rapport. Elle est remplacée à la présidence de la présente Commission Permanente par Mme NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'assemblée de Corse.

Mme NIVAGGIONI présente le rapport et, en l'absence d'interventions, le met aux voix.

Sont absentes : Mmes Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS et Marie-Antoinette MAUPERTUIS.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

La présidence de la séance est à nouveau assurée par **la Présidente MAUPERTUIS.**

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

RAPPORT 247

Raportu n° 247 : Suvvenzione anninca di funziunamentu per l'Associu di fraiutu di e persone adimesse à a prutezzione di a zitellina di Corsica (AEPAPE).

Rapport n° 247 : Subvention annuelle de fonctionnement à l'Association d'Entraide des Personnes Admises en Protection de l'Enfance de Corse

(AEPAPE).

Mme FAZI présente le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS indique que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un avis favorable.

Le rapport est soumis aux suffrages **des Commissaires**.

Sont absents : **Mmes** et **M. Valérie BOZZI**, **Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS** et **Xavier LACOMBE**.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : **Mmes** et **MM. Véronique ARRIGHI**, **Paul-Félix BENEDETTI**, **Jean BIANCUCCI**, **Paul-Joseph CAITUCOLI**, **Romain COLONNA**, **Christelle COMBETTE**, **Saveriu LUCIANI**, **Marie-Antoinette MAUPERTUIS**, **Jean-Martin MONDOLONI**, **Nadine NIVAGGIONI**, **Julia TIBERI** et **Hyacinthe VANNI**.

POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 252

Rapportu n° 252 : Cunvinzioni rilativi à u mantinimentu di l'attività di dumaticiazioni amministrativa nantu à u tarritoriu di a cumuna di Portivechju - Annu 2023.

Rapport n° 252 : Conventions relatives au maintien de l'activité de domiciliation administrative sur le territoire de la commune de Portivechju Année 2023.

Le rapport est présenté par **Mme FAZI**.

La Présidente de l'Assemblée de Corse rapporte que **la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** et **la Commission des Finances et de la Fiscalité**, chacune en ce qui la concerne, ont délivré un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Sont absents : Mmes et M. Valérie BOZZI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS et Xavier LACOMBE.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 253

Rapport n° 253 : Cunvinzioni di partenariatu « Cultura è Salute » 2023-2026 incu l'Agenza Regionale di a Salute è a Direzione Regionale di l'Affari Culturale.

Rapport n° 253 : Convention de partenariat « Culture & Santé » 2023-2026 avec l'Agence Régionale de Santé et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Mme FAZI présente le rapport.

La Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux et la Commission des Finances et de la Fiscalité ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable, précise la Présidente MAUPERTUIS.

La Présidente de l'Assemblée de Corse met aux voix le rapport.

Sont absents : Mmes et M. Valérie BOZZI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS et Xavier LACOMBE.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI, Marie-

Antoinette MAUPERTUIS Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORTS 254, 255 et 256

Mme FAZI procède à une présentation commune de ces rapports. Elle détaille ensuite le contenu de chacun d'entre eux.

La Présidente MAUPERTUIS souligne que les rapports considérés ont reçu un avis favorable de **la Commission des Finances et de la Fiscalité**.

Mme NIVAGGIONI insiste sur l'objectif de ces dispositifs : la lutte contre la pauvreté. Elle s'insurge à cet effet contre les critiques injustes adressées à l'exécutif et à la majorité territoriale selon lesquelles les actions en la matière de la part de **la Collectivité de Corse** seraient notoirement insuffisantes. Elle regrette que l'institution ne fasse pas suffisamment connaître aux médias et au public les nombreuses dispositions mises en œuvre et plaide pour une meilleure diffusion.

M. COLONNA ajoute que lesdits rapports mettent en lumière le travail accompli par **Mme FAZI** et **le Conseil exécutif**. L'action a un caractère permanent et continu. La démonstration est faite que la majorité territoriale et l'exécutif ne se préoccupent pas des seules questions institutionnelles. Il apparaît en substance que **la Collectivité de Corse**, au regard de ces documents, va nettement au-delà des prérogatives qui lui sont dévolues en matière sociale.

Mme FAZI partage le propos de **Mme NIVAGGIONI**. La communication de l'institution est défailante et il appartient à l'exécutif de faire mieux connaître les actions qu'il conduit, d'autant que les crédits alloués au social ont considérablement progressé. Par ailleurs, un travail sur et avec l'intercommunalité a débuté.

La Présidente MAUPERTUIS sollicite les suffrages **des Commissaires** sur ces différents rapports.

Raportu n° 254 : Cunvenzione relative à u finanziamentu di dispositivi d'alloghju d'urgenza - Annu 2023.

Rapport n° 254 : Conventions relatives au financement des dispositifs d'hébergement d'urgence - Année 2023.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

Raportu n° 255 : Cunvinzioni di finanziamentu relativa à u funziunamentu di u locu di vita « Paese di legnu » gistitu da a Fraternité du partage.

Rapport n° 255 : Convention de financement relative au fonctionnement du lieu de vie Paese di legnu géré par la Fraternité du partage.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

Raportu n° 256 : Cunvinzioni relativa à u finanziamentu di l'accolta di ghjornu gistita da a FALEP nantu à a cumuna d'Aiacciu.

Rapport n° 256 : Convention relative au financement de l'accueil de jour géré par la FALEP sur la commune d'Aiacciu.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

Mme NIVAGGIONI donne pouvoir à **M. BIANCUCCI** pour voter en ses lieu et place jusqu'à la fin de la séance.

RAPPORT 265

Raportu n° 265 : Cunvenzione di finanziamentu relative à l'azione purtate da l'associu ALIS per l'eserciziu 2023.

Rapport n° 265 : Conventions de financement relatives aux actions menées par l'association ALIS pour l'exercice 2023.

Mme FAZI présente le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a délivré un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu

LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 266

Rapportu n° 266 : Cunvinzioni di partinariatu 2023 trà a Cullittività di Corsica è u Centru intercumunali d'azzioni suciali di u paesi aiaccinu.

Report n° 266 : Convention de partenariat 2023-2025 entre la Collectivité de Corse et le Centre intercommunal d'action sociale du Pays ajaccien.

Le rapport est présenté par **Mme FAZI**.

La Présidente de l'Assemblée de Corse donne lecture du rapport de la **Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux**. Les **Commissaires** ont donné un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas pris part au vote. Elle ajoute que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un avis favorable.

Mme COMBETTE salue ce partenariat qui constitue un signe positif. Elle procède à un rappel du contexte du pays ajaccien qui compte un tiers de la population insulaire et est constitué de territoires disparates. Un quart des habitants de la CAPA vit en situation de précarité - elle évoque les invisibles - et l'établissement intercommunal est pleinement investi dans la gestion de proximité. Elle estime que cette convention pluriannuelle n'est pas optimale, néanmoins elle observe qu'elle a le mérite d'exister. Elle juge nécessaire de rétablir la proximité qui existait avec le Conseil départemental pour que l'action ne soit pas seulement centrée sur la prise en charge d'urgence mais s'inscrive dans la prévention.

Mme COMBETTE conclut en indiquant que le débat sur l'autonomie constitue un excellent creuset de réflexion sur la prise en compte de cette charge sociale.

Mme FAZI souhaite un partenariat renforcé, ce dernier doit en substance s'étendre à d'autres intercommunalités. Elle est convaincue de la nécessité d'étudier certaines situations avec plus d'attention, ainsi le cas préoccupant des invisibles.

La Présidente de l'Assemblée de Corse appelle les élus à se prononcer sur ce rapport.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

INSIGNAMENTU - FURMAZIONE - RICERCA / ENSEIGNEMENT - FORMATION - RECHERCHE

RAPPORT 248

Rapportu n° 248 : Cunvinzioni plurianninca 2023-2025 relativa à i mezi distintati à l'insignamentu supiriori agriculu in u quattru di u stabilimentu publicu lucali d'insignamentu è di furmazioni prufiziunali agricula « CAMPUS AGRICORSICA SARTÈ ».

Rapport n° 248 : Convention pluriannuelle 2023-2025 relative aux moyens afférents à l'enseignement supérieur agricole au sein de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) « CAMPUS AGRICORSICA SARTE ».

Mme LUCIANI présente le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS dit que **la Commission des Finances et de la Fiscalité et la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux**, chacune en ce qui la

concerne, ont délivré un avis favorable. Elle rappelle qu'il s'agit d'un investissement en capital humain. Elle considère qu'il est essentiel de disposer de jeunes bien formés et regrette que l'on déprécie encore trop souvent cette catégorie de filière. Elle est ravie que **la Collectivité de Corse** s'engage sur ces problématiques.

M. LUCIANI dit qu'il est important de sensibiliser l'Etat concernant la langue corse, cette dernière doit accompagner le projet.

Mme LUCIANI souscrit à toutes ces remarques et observations. L'institution sera vigilante lors de la mise en application. Sur la langue corse, elle s'évertuera à ce que cela soit une priorité.

La Présidente de l'Assemblée de Corse met aux voix le rapport.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

FUNDIARIU / FONCIER

RAPPORT 246

Raportu n° 246 : Acquistu da a Cullittività di Corsica di un'impresa fundiaria situata nantu à a cumuna d'Aiacciu.

Rapport n° 246 : Acquisition par la Collectivité de Corse d'une emprise foncière sise commune d'Aiacciu.

La présentation du rapport est effectuée par **M. PAOLINI**.

La Présidente MAUPERTUIS indique que **la Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du**

Territoire et de l'Environnement et de la Commission des Finances et de la Fiscalité, chacune en ce qui la concerne, ont délivré un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Etaient absents : Mme et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI et Nadine NIVAGGIONI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS Jean-Martin MONDOLONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 250

Rapport n° 250 : Rigularizzazione di un'impresa illecita di a RD 23 nantu à una prupietà privata - Cumuna di Vicu.

Rapport n° 250 : Régularisation d'emprise irrégulière de la RD 23 sur propriété privée commune de Vicu.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente de l'Assemblée de Corse lit le rapport de la **Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement**. Elle a émis un avis favorable à l'unanimité. Le groupe **Core In Fronte** et Mme **GIACOMETTI PIREDDA** étaient absents. **La Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

La Présidente MAUPERTUIS met aux voix le rapport.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 251

Rapport n° 251 : Acquistu da regolarizà impresi illeciti di a RD 704 nantu à una prupietà privata situata nantu à a cumuna d'Azzana.

Rapport n° 251 : Acquisition en régularisation d'emprises irrégulières de la RD 704 sur propriété privée sise commune d'Azzana.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et la Commission des Finances et de la Fiscalité ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix par **la Présidente MAUPERTUIS**.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 262

Raportu n° 262 : Acquistu da regularizzazioni di un'impresa illecita di a RD 402 nantu à una prupietà privata situata nantu à a cumuna di Cugnoculu è Muntichji.

Rapport n° 262 : Acquisition en régularisation d'emprise irrégulière de la RD 402 sur propriété privée sise commune de Cugnoculu è Muntichji.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente de l'Assemblée de Corse lit le rapport de la **Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement**. Un avis favorable a été émis à l'unanimité, le groupe **Core In Fronte** et **Mme GIACOMETTI PIREDDA** étaient absents.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a délivré un avis favorable.

La Présidente MAUPERTUIS met aux voix le rapport.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

ACCUNCIAMENTU È SVILUPPU DI U TERRITORIU / AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT 249

Raportu n° 249 : Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à L'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a Cullettività di Corsica per

l'operazione « Les Pléiades » in BASTIA di riabilitazione di 171 alloggi sociali.

Rapport n° 249 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse pour l'opération « Les Pléiades » à BASTIA de réhabilitation de 171 logements collectifs locatifs.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La Présidente MAUPERTUIS dit que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a donné un avis favorable.

Elle met aux voix le rapport considéré.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 276

Rapport n° 276 : Attribution di una garanzia d'imprestito à L'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a Culletività di Corsica per l'operazione d'acquisto in VEFA di 32 alloggi sociali (16 PLAI - 16 PLUS).

Rapport n° 276 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse pour l'opération 1006 (16 PLAI - 16 PLUS).

M. PAOLINI présente le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a délivré un avis favorable.

Le rapport est soumis aux suffrages **des Commissaires**.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 277

Raportu n° 277 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à L'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a Culletività di Corsica per l'uperazione d'acquista è di riabilitazione di 4 alloghji suciali (PLAI - PLUS).

Rapport n° 277 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse pour l'opération d'acquisition et de réhabilitation de 4 logements collectifs locatifs (PLAI - PLUS).

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La Présidente MAUPERTUIS dit que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a donné un avis favorable.

Elle met aux voix ledit rapport.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORT 271

Raportu n° 271 : Remunerazione 2023 di i cullaboratori di i gruppi pulitichi di l'Assemblea di Corsica.

Rapport n° 271 : Rémunération 2023 des collaborateurs des groupes politiques de l'Assemblée de Corse.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente de l'Assemblée de Corse indique que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

Elle évoque les cas de **Mme GIACOMETTI PIREDDA** et de **M. GHIONGA**, non-inscrits. Les intéressés sont comptabilisés dans le calcul, le rapport en cause portant sur le compte administratif 2022. Elle précise par ailleurs que les intéressés ont manifesté l'intention de demeurer rattachés à leurs groupes respectifs d'origine d'un point de vue comptable pour les exercices à venir.

Le rapport est soumis aux suffrages **des Commissaires**.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

La Présidente de l'Assemblée de Corse remercie les attachés de groupes et rappelle que la séance débute à 9 heures 30.

A 16 heures 45, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée par **la Présidente de l'Assemblée de Corse**.

Fait à Ajaccio, le 25 octobre 2023

La Présidente de l'Assemblée de Corse

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ANNEXE



CUMMISSIONE PERMANENTE
U 25 D'UTTOBRE DI U 2023

COMMISSION PERMANENTE
DU 25 OCTOBRE 2023

ORDINE DI U GHJORNU / ORDRE DU JOUR

RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu n^u 279 : Approvazione di u prucedu verbale di a Cummissione Permanente di u 4 d'ottobre di u 2023.

Rapport n^o 279 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 4 octobre 2023.

Raportu n^u 275 : Sbaraglii maffiosi : Ristituzione di l'attelli.

Rapport n^o 275 : Dérives mafieuses : Restitution des ateliers.

Raportu n^u 281 : Mandatu spiciali attribuitu à a Signora Presidente di l'Assemblea di Corsica.

Rapport n° 281 : Mandat spécial accordé à Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse.

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu n° 247 : Suvvenzione anninca di funziunamentu per l'Associu di fraiutu di e persone adimesse à a prutezzione di a zitellina di Corsica (AEPAPE).

Rapport n° 247 : Subvention annuelle de fonctionnement à l'Association d'Entraide des Personnes Admises en Protection de l'Enfance de Corse (AEPAPE).

Raportu n° 252 : Cunvinzioni relativi à u mantinimentu di l'attività di dumaticiazioni amministrativa nantu à u tarritoriu di a cumuna di Portivechju - Annu 2023.

Rapport n° 252 : Conventions relatives au maintien de l'activité de domiciliation administrative sur le territoire de la commune de Portivechju Année 2023.

Raportu n° 253 : Cunvinzioni di partenariatu « Cultura è Salute » 2023-2026 incu l'Agenza Regionale di a Salute è a Direzione Regionale di l'Affari Cultturale.

Rapport n° 253 : Convention de partenariat « Culture & Santé » 2023-2026 avec l'Agence Régionale de Santé et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Raportu n° 254 : Cunvenzione relative à u finanziamentu di dispositivi d'alloghju d'urgenza - Annu 2023.

Rapport n° 254 : Conventions relatives au financement des dispositifs d'hébergement d'urgence - Année 2023.

Raportu n° 255 : Cunvinzioni di finanziamentu relativa à u funziunamentu di u locu di vita « Paese di legnu » gistitu da a Fraternité du partage.

Rapport n° 255 : Convention de financement relative au fonctionnement du lieu de vie Paese di legnu géré par la Fraternité du partage.

Raportu n° 256 : Cunvinzioni relativa à u finanziamentu di l'accolta di ghjornu gistita da a FALEP nantu à a cumuna d'Aiacciu.

Rapport n° 256 : Convention relative au financement de l'accueil de jour géré par la FALEP sur la commune d'Aiacciu.

Raportu n° 265 : Cunvenzione di finanziamentu relative à l'azione purtate da l'associu ALIS per l'eserciziu 2023.

Rapport n° 265 : Conventions de financement relatives aux actions menées par l'association ALIS pour l'exercice 2023.

Raportu n° 266 : Cunvinzioni di partinariatu 2023 trà a Cullittività di Corsica è u Centru intercumunali d'azzioni suciali di u paesi aiaccinu.

Rapport n° 266 : Convention de partenariat 2023-2025 entre la Collectivité de Corse et le Centre intercommunal d'action sociale du Pays ajaccien.

INSIGNAMENTU - FURMAZIONE - RICERCA / ENSEIGNEMENT - FORMATION - RECHERCHE

Raportu n° 248 : Cunvinzioni plurianninca 2023-2025 relativa à i

mezi destinati à l'insignamentu supiriori agriculu in u quattru di u stabilimentu publicu lucali d'insignamentu è di furmazioni prufiziunali agricula « CAMPUS AGRICORSICA SARTÈ ».

Rapport n° 248 : Convention pluriannuelle 2023-2025 relative aux moyens afférents à l'enseignement supérieur agricole au sein de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) « CAMPUS AGRICORSICA SARTE ».

FUNDIARIU / FONCIER

Raportu n° 246 : Acquistu da a Cullittività di Corsica di un'impresa fundiaria situata nantu à a cumuna d'Aiacciu.

Rapport n° 246 : Acquisition par la Collectivité de Corse d'une emprise foncière sise commune d'Aiacciu.

Raportu n° 250 : Rigularizazione di un'impresa illecita di a RD 23 nantu à una prupietà privata - Cumuna di Vicu.

Rapport n° 250 : Régularisation d'emprise irrégulière de la RD 23 sur propriété privée commune de Vicu.

Raportu n° 251 : Acquistu da rigularizà impresi illeciti di a RD 704 nantu à una prupietà privata situata nantu à a cumuna d'Azzana.

Rapport n° 251 : Acquisition en régularisation d'emprises irrégulières de la RD 704 sur propriété privée sise commune d'Azzana.

Raportu n° 262 : Acquistu da rigularizazioni di un'impresa illecita di a RD 402 nantu à una prupietà privata situata nantu à a cumuna di Cugnoculu è Muntichji.

Rapport n° 262 : Acquisition en régularisation d'emprise irrégulière de la RD 402 sur propriété privée sise commune de Cugnoculu è Muntichji.

ACCUNCIAMENTU È SVILUPPU DI U TERRORIU / AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Raportu n° 249 : Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à L'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a Cullettività di Corsica per l'uperazione « Les Pléiades » in BASTIA di riabilitazione di 171

alloghji siciali.

Rapport n° 249 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse pour l'opération « Les Pléiades » à BASTIA de réhabilitation de 171 logements collectifs locatifs.

Rapportu n° 276 : **Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à L'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a Culletività di Corsica per l'uperazione d'acquista in VEFA di 32 alloghji siciali (16 PLAI - 16 PLUS).**

Rapport n° 276 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse pour l'opération 1006 (16 PLAI - 16 PLUS).

Rapportu n° 277 : **Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à L'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a Culletività di Corsica per l'uperazione d'acquista è di riabilitazione di 4 alloghji siciali (PLAI - PLUS).**

Rapport n° 277 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse pour l'opération d'acquisition et de réhabilitation de 4 logements collectifs locatifs (PLAI - PLUS).

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu n° 271 : Remunerazione 2023 di i cullaburatori di i gruppi pulitichi di l'Assemblea di Corsica.

Rapport n° 271 : Rémunération 2023 des collaborateurs des groupes politiques de l'Assemblée de Corse.
